

# Les familles face aux vulnérabilités

*Michel Oris,  
Nicolas Cauchi-Duval (éditeurs)*

Paris, 2018  
ISBN 978-2-9521220-8-5

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
A I D E L F • 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

## Les familles face aux vulnérabilités

Michel Oris et Nicolas Cauchi-Duval  
2018

Aude Martenot

La perception des événements de la vie familiale comme révélateurs des inégalités sociales à Mumbai

Julie Baillet

Les mères adolescentes au Mexique : transition ou basculement à l'âge adulte ?  
Comparaison de trois générations de femmes urbaines (1950-1980)

Élisa Abassi

« Devenir adulte » sans l'aide des parents ?  
Compositions et ressources parentales des jeunes en fin de placement à l'Aide Sociale à l'Enfance

Pierre Eloy

Les familles en situation de rue : de qui parle-t-on ? Repenser la question du sans-abrisme à travers  
l'exemple des familles dites « roms » visibles dans l'espace public parisien.

Pascale Dietrich-Ragon

L'entourage familial des personnes en situation de précarité résidentielle :  
force et faiblesse des liens familiaux dans l'exclusion du logement

Mehdi Le Petit-Guérin

Évaluation du Revenu de Solidarité Active :  
suivi de cohorte et estimation du non-recours en Gironde

Mai Lien Nguyen

Le rôle du crédit immobilier dans les difficultés financières des ménages

Laure Moguérou, Tatiana Eremenko, Xavier Thierry, Rose Prigent

Nouvelles dynamiques migratoires et conditions de vie des familles migrantes en France.  
Le cas des familles monoparentales immigrées

# L'entourage familial des personnes en situation de précarité résidentielle : force et faiblesse des liens familiaux dans l'exclusion du logement<sup>1</sup>

DIETRICH-RAGON Pascale\*

## ■ Résumé

*Cet article porte sur le rôle de l'entourage familial dans le processus de marginalisation mais aussi de réinsertion résidentielle. Il s'appuie sur l'enquête réalisée par l'INSEE et l'INED en 2012 auprès des personnes fréquentant les structures d'aide aux sans-domiciles, ainsi que sur une enquête ethnographique effectuée à la direction du logement et de l'habitat de la mairie de Paris dans le service d'accueil des demandeurs de logements sociaux. Dans un premier temps, il montre en quoi le manque de soutien des proches est à l'origine de la précarité résidentielle. Pour diverses raisons (difficultés durant l'enfance, divorce, migration...), les personnes fréquentant les services d'aide ont vu leurs liens familiaux se distendre. Privées d'une famille aidante, elles se retrouvent dépendantes des institutions pour se loger ou à la rue quand elles passent au travers des mailles du filet de la prise en charge. De surcroît, la précarité résidentielle accroît encore leur isolement familial en contribuant à la rupture des liens et à l'implosion du foyer. Dans un deuxième temps, l'attention se porte sur les conditions du recours au logement social, principale échappatoire à la privation de logement, et le rôle des liens familiaux dans cette démarche. Moins les personnes sont isolées, plus elles sollicitent le logement social. À l'inverse, ceux qui ne bénéficient pas de cet entourage ne font pas valoir leurs droits. La privation de domicile est donc une conséquence de la pauvreté, mais elle résulte aussi de la perte des protections liées aux structures familiales.*

## Introduction

Les processus conduisant à la privation de domicile personnel sont relativement connus. Ils tiennent au niveau des loyers sur le marché immobilier qui rend plus ou moins difficile l'accès aux logements du secteur (Honig et Filer, 1993), mais aussi à certains événements biographiques, comme les migrations, la précarité sur le marché du travail (Brousse, 2006), les difficultés durant l'enfance (Firdion, 2006) ou encore les problèmes de santé (Peretti-Watel, 2006). La rupture des liens sociaux, en particulier familiaux, constitue également un leitmotiv dans les parcours (Firdion et Marpsat, 2014).

---

<sup>1</sup> Une partie de ces analyses a été publiée dans l'article : Dietrich-Ragon P., « L'entourage des personnes en situation de précarité résidentielle », *Revue française de sociologie*, n° 56-2, avril-juin 2015.

\* Institut national d'études démographiques

La précarité résidentielle, entendue ici comme le fait de souffrir d'une position résidentielle<sup>2</sup> fragilisée, ne peut donc être analysée sans prendre en considération l'entourage des personnes concernées. De surcroît, on peut supposer que le réseau familial a un effet sur les chances de retrouver un logement, notamment dans le parc social qui représente la principale façon « positive » d'échapper à la rue<sup>3</sup>. Dans les catégories populaires, la famille oriente en effet ses membres vers les logements sociaux afin de les sécuriser sur le plan résidentiel (Young et Willmott, 1957 ; Dietrich-Ragon, 2013). Or, d'après l'enquête réalisée par l'INSEE auprès des personnes fréquentant les structures d'aide aux sans-domiciles en 2012 (voir encadré 1), seules 37 % des interrogés ont effectué une demande de logement<sup>4</sup> et 13,4 % un recours DALO (Droit Au Logement Opposable)<sup>5</sup>. Une explication réside dans la méfiance à l'égard de l'administration et la faible propension à « prendre le droit au sérieux » (Hoggart, 1970 ; Lewis, 1969), attitude répandue chez les personnes en situation de précarité résidentielle qui connaissent les difficultés sociales les plus aigües (Paugam, 2005 ; Weill, 2013). Dans le cas spécifique des personnes sans-papiers, les difficultés administratives rentrent aussi évidemment en ligne de compte. Cependant, dans un contexte où on sait que le non-recours aux droits est à relier à l'environnement social et familial des individus (Warin, 2009), on peut supposer que la force ou la faiblesse des liens familiaux marque également une ligne de fracture entre les personnes qui recourent aux HLM et les autres.

Il s'agit donc ici d'explorer le rôle du soutien de l'entourage familial dans le processus de marginalisation et de réinsertion résidentielle. À cette fin, l'enquête « Sans Domicile » réalisée par l'INSEE en 2012 auprès des personnes utilisant les structures d'aide a été mobilisée. Comme son nom l'indique, cette enquête s'intéresse aux sans-domiciles, mais certaines personnes logées qui fréquentent ces services afin d'y trouver des ressources complémentaires, matérielles et relationnelles (Pichon, 2010), ont aussi répondu au questionnaire (voir encadré 1). Le choix a été fait de les inclure dans l'analyse pour deux raisons. D'une part, d'après l'enquête, leurs conditions de logement sont loin de correspondre aux standards actuels, que ce soit du point de vue du confort, de la salubrité ou de l'espace<sup>6</sup>, et beaucoup souffrent de l'absence de statut d'occupation protecteur. D'autre part, la plupart ont un passé de sans-domicile récent. Nous ne travaillons donc pas uniquement sur les sans-domiciles au sens de l'INSEE<sup>7</sup>, mais aussi sur les mal-logés fréquentant les services d'aide aux sans-domiciles. Par ailleurs, des observations ont été effectuées pendant près d'un an à la direction du Logement et de l'Habitat de la Mairie de Paris (DLH), auprès des agents

<sup>2</sup> La position résidentielle résulte de trois éléments : la localisation du logement, ses caractéristiques matérielles (taille, nombre de pièces, structure du bâti, niveau de confort, etc.) et enfin le statut d'occupation (propriété, location, logement à titre gratuit...) (Grafmeyer, 2010).

<sup>3</sup> Les autres échappatoires sont la mort (Terrolle, 2002), l'armée, la prison, le retour au pays pour les migrants et l'entrée dans d'autres institutions comme les maisons de retraite (Brousse *et al.*, 2008).

<sup>4</sup> Auprès de la mairie ou du CCAS, d'une association, d'un organisme HLM ou encore de la préfecture.

<sup>5</sup> La loi sur le Droit au logement opposable promulguée le 5 mars 2007 crée un droit universel au logement sensé être garanti par l'État pour toutes les personnes qui ne peuvent accéder par leurs propres moyens à un logement décent et indépendant.

<sup>6</sup> Parmi les personnes interrogées vivant en logement, en habitation mobile ou à l'hôtel, 15,7 % n'ont pas de WC qui fonctionnent, 13,2 % n'ont pas de douche ni de baignoire et 32,1 % n'ont pas de cuisine. 47,3 % des logements sont constitués d'une seule pièce. 28,7 % des personnes ont souffert du froid l'hiver dernier. 24 % des logements (hors habitation mobile) présentent des signes d'humidité et seulement 47,8 % des enquêtés ont une chambre pour eux tout seuls, sans les éventuels enfants.

<sup>7</sup> D'après l'INSEE, « une personne est dite sans-domicile au sens de l'enquête un jour donné, si elle a dormi la nuit précédente dans un lieu non prévu pour l'habitation [sans-abri] ou si elle est prise en charge par un organisme fournissant un hébergement gratuit ou à faible participation ».

en charge de l'accueil des candidats. Il s'agissait d'observer les interactions qui se nouent dans ce lieu d'enregistrement de la demande où de nombreuses personnes sans domicile viennent déposer leur dossier<sup>8</sup>. Des entretiens ont aussi été menés avec une trentaine de demandeurs, dont treize n'avaient pas de domicile personnel.

La première partie de l'article porte sur l'entourage familial des personnes fréquentant les services d'aide aux sans-domiciles et montre en quoi le manque de soutien peut être à l'origine de la précarité résidentielle. La deuxième partie aborde les conditions de la demande d'un logement social et le rôle des liens familiaux dans cette démarche.

### Encadré 1. L'enquête Sans Domicile (2012)

L'enquête auprès des utilisateurs des services d'hébergement et de distribution de repas, dite enquête sans-domicile, a été réalisée en janvier et février 2012 par l'Insee et l'Ined. Les organismes retenus dans le champ de l'enquête proposent des services d'hébergement et de distribution de repas ou de petits déjeuners. Il peut aussi s'agir de lieux mobilisés de façon exceptionnelle en cas de grand froid (gymnases, salles municipales) et d'accueils de nuit. La collecte a eu lieu en face-à-face auprès d'un échantillon d'usagers de ces services. Sur les 8 700 francophones interrogés, 4 500 ont répondu en face-à-face et 4 200 ont renseigné un questionnaire plus court auto-administré, dans un échantillon de 1 300 services d'aide. Un questionnaire auto-administré en 14 langues a également été rempli par 1 500 non-francophones. Le champ de l'enquête est donc constitué des personnes francophones et non-francophones de 18 ans ou plus, vivant dans les agglomérations de plus de 20 000 habitants et ayant fréquenté au moins une fois un des services proposés par les associations pendant la période d'enquête. On se focalisera ici sur les francophones ayant répondu au questionnaire long. Relevons que certaines catégories de sans-domicile ne sont pas prises en compte dans l'enquête : les sans-domiciles présents dans des agglomérations dépourvues de services compris dans le champ de l'enquête, vivant dans des agglomérations de moins de 20 000 habitants ou qui ne lisent aucune des langues prévues dans le cadre du questionnaire dédié aux non-francophones. En outre, comme cela a été dit, en raison du champ de l'enquête, certaines personnes en logement ou payant leur hôtel ont répondu au questionnaire (13 % des interrogés sont ainsi locataires ou propriétaires de leur logement, 6,7 % logés par un tiers et 0,9 % paient leur hôtel). À l'inverse, parmi les sans-domiciles, les personnes qui ne se rendent pas dans les structures enquêtées ne sont pas atteintes par l'enquête. Ceci implique un biais dans l'analyse du rapport des mal-logés au logement social. En effet, les plus marginalisés, qui se tiennent fréquemment en retrait des dispositifs d'aide, ont généralement peu déposé de demande. La non-demande de logement social est donc sous-estimée.

<sup>8</sup> Les demandeurs les plus aisés, plus à l'aise à l'écrit, tendent davantage à remplir leur dossier eux-mêmes et à l'envoyer par courrier alors que les plus démunis sont rassurés par la présence d'un agent qui les assiste dans leur démarche.

## Fragilité de l'entourage familial et précarité résidentielle

Dans les catégories populaires, auxquelles appartiennent sans conteste les usagers des services d'aide aux sans-domiciles (voir encadré 2), les liens familiaux constituent une ressource primordiale afin de s'insérer sur le plan résidentiel. Or, chez ces derniers, ceux-ci sont fréquemment affaiblis. Tout d'abord, le lien entretenu avec les parents peut être fragilisé, voire rompu. Il arrive aussi que le foyer se désagrège après une séparation conjugale, ces différents types de ruptures pouvant se cumuler.

### Encadré 2. Précisions sur la notion de « catégorie populaire »

L'usage de cette notion s'appuie sur la définition proposée par Olivier Schwartz (2011) selon laquelle les catégories populaires présentent plusieurs caractéristiques : petitesse du statut professionnel ou social, étroitesse des ressources économiques, exposition à l'insécurité, mais aussi certaines spécificités culturelles, comme un rapport distancié à l'écrit. Les utilisateurs de services d'aide répondent à tous ces critères. Leurs parents étaient fréquemment ouvriers ou employés (64,9 % des enquêtés ont au moins un parent dans cette situation) et eux-mêmes se situent en bas de la hiérarchie sociale. Concernant la profession actuelle ou dernière (effectuée durant plus de 6 mois), 31,7 % des enquêtés sont ouvriers, 30,4 % employés, 7,6 % profession intermédiaire, 2,8 % cadres et 22,2 % n'ont jamais travaillé. Au moment de l'enquête, ils sont très faiblement insérés sur le marché du travail. Seuls 21,1 % travaillent, le plus souvent à temps partiel et sans contrat stable. Disposant de très faibles ressources, les enquêtés sont largement dépendants des minimas sociaux (31,8 % perçoivent le RSA). Ils sont aussi très peu diplômés : 31 % n'ont aucun diplôme, 46,8 % ont un diplôme inférieur au bac, 12,2 % ont le bac et 10 % ont un diplôme supérieur au bac (plus de la moitié des diplômes supérieurs sont en fait des diplômes étrangers). 42,1 % des utilisateurs de services d'aide sont nés à l'étranger, ce qui explique l'importance des difficultés rencontrées dans la maîtrise du français : 24,9 % des enquêtés rencontrent des problèmes de lecture et 30,4 % d'écriture.

## La fragilité du lien de filiation

D'une façon générale, le logement constitue « une affaire de famille » (Bonvalet et Gotman, 1993) et, en cas de difficultés sur le plan résidentiel, l'entourage familial apporte un filet protecteur<sup>9</sup>. Or, chez les personnes rencontrant des difficultés pour se loger, les liens avec la famille sont fréquemment brisés ou entretenus de façon épisodique. Les ruptures remontent souvent à l'enfance. Avant 18 ans, 42,6 % des personnes interrogées dans l'enquête « Sans Domicile » ont fait face au décès d'un parent ou d'un proche et 23,5 % au divorce ou au départ d'un des parents. À l'âge de

<sup>9</sup> Il peut offrir l'hospitalité, prêter un logement, fournir une caution pour une location ou un apport pour l'achat, ou tout simplement donner des informations ou assister dans les démarches afin de se loger.

12 ans, seuls 61,6 % étaient élevés par leurs deux parents<sup>10</sup>. 15,6 % des enquêtés ont été placés durant leur enfance et, si on ne considère que les personnes nées en France, ce taux s'élève à 23,8 %, soit beaucoup plus que dans la population générale où seules 2 % des personnes ont été placées (Fréchon, 2013)<sup>11</sup>. En outre, les utilisateurs de services d'aide sont pour la plupart issus de familles nombreuses, ce qui explique le peu de soutien que peut apporter la famille à chaque enfant, une descendance nombreuse impliquant bien souvent une solidarité moins forte en raison du temps et de l'argent qu'elle suppose (Parizot *et al.*, 2004). L'âge précoce de départ du domicile parental<sup>12</sup> n'est probablement pas étranger à cette situation.

**Tableau 1.** Fréquence des relations avec la famille<sup>13</sup> (en pourcentage)

	Population fréquentant les services d'aide aux sans-domiciles	Population logée
Pas de contact depuis au moins 1 an	36,8	1,8
Contacts au moins une fois dans l'année mais moins d'une fois par mois	24,8	14,4
Contacts plus d'une fois par mois	38,4	83,4

Sources : enquête Sans Domicile, INSEE/INED, 2012 ; Statistiques sur les ressources et les conditions de vie, 2006

Ceci a des répercussions à l'âge adulte où nombre des sans-domiciles et mal-logés se trouvent isolés et peu soutenus par la famille. Au moment de l'enquête, 35,1 % des enquêtés affirment que leur mère est décédée et 4,8 % l'ont perdue de vue ou sont nés de mère inconnue. Concernant le père de l'enquêté, il est décédé dans 47 % des cas et perdu de vue ou inconnu dans 7,4 % des cas. Globalement, les interrogés ont beaucoup moins de contacts avec leur famille que dans la population logée (voir tableau 1). Certes, ceci est lié à la forte présence d'étrangers dans la population enquêtée, la migration rendant les échanges beaucoup plus difficiles. En même temps, on sait que ces derniers se déplacent fréquemment vers des lieux où ils connaissent déjà quelqu'un et où ils reconstituent en partie la famille (Bonvalet, 1994 ; Gotman, 1999), et qu'ils font alors preuve d'une sociabilité familiale intense et fondée sur la quotidienneté<sup>14</sup>. La solitude constitue donc bien une spécificité des personnes fréquentant les services d'aide aux sans-domiciles, ce qui va dans le sens des études qui montrent que l'isolement relationnel touche particulièrement les personnes socialement défavorisées (Pan Ké Shon, 2003 ; Paugam, 2014).

<sup>10</sup> À titre de comparaison, en 2011, 71 % de l'ensemble des mineurs vivaient avec leur père et leur mère (Lapinte, 2013) et, d'après l'enquête Santé Inégalités Ruptures Sociales (SIRS) menée dans deux quartiers populaires parisiens du XX<sup>e</sup> arrondissement, à 16 ans, 70,4 % des enquêtés étaient dans ce cas (Parizot *et al.*, 2004).

<sup>11</sup> Ce taux est également beaucoup plus élevé que dans les milieux populaires où, d'après l'enquête SIRS, seuls 3,2 % des enquêtés ont été placés (Parizot *et al.*, 2004).

<sup>12</sup> L'âge médian de décohabitation chez les utilisateurs des services d'aide se situe à 19 ans et un quart d'entre eux ont quitté définitivement le domicile parental avant 17 ans. Dans la population générale, l'âge médian du départ de chez les parents se place autour de 22 ans (Driant *et al.*, 2008). Dans les catégories populaires logées, les jeunes restent encore plus longtemps chez leurs parents car ils partent moins pour suivre des études (Lemarchant, 2004).

<sup>13</sup> On prend en compte les membres de la famille ne vivant pas avec l'enquêté.

<sup>14</sup> Par exemple, les occupants de logements insalubres parisiens sont très attachés à leur quartier en raison des relations qu'ils y ont tissées (Dietrich-Ragon, 2014).

Souvent, les utilisateurs de services d'aide ont connu des trajectoires chaotiques qui les ont peu à peu conduits à rompre les liens, comme l'illustre l'histoire de Mme O. Née en Côte d'Ivoire en 1981, elle est élevée par sa mère qu'elle quitte à l'âge de 9 ans pour rejoindre son père en France dans l'espoir d'y poursuivre des études. Suite à d'importants conflits avec sa belle-mère, elle est placée à la DDASS de 12 ans jusqu'à 16 ans et demi. Durant cette période, elle rencontre un homme beaucoup plus âgé, dont elle apprendra plus tard qu'il est marié, et a avec lui une première fille, à son tour placée. En 1996, sa mère décède en Côte d'Ivoire, rendant impossible tout retour au pays. Trois ans plus tard, elle quitte sa famille d'accueil et est hébergée dans plusieurs foyers de jeunes filles successifs. En situation irrégulière sur le territoire français, elle arrête l'école après la seconde puis enchaîne les petits boulots « au black ». Elle connaît alors la rue, l'hébergement par le 115 et le « ballotage » entre les structures d'hébergement. Elle a particulièrement souffert de l'absence de soutien familial. Même dans les pires moments, son père lui refuse l'hospitalité et elle n'a aujourd'hui plus aucun contact avec lui. En 2008, elle accouche d'une deuxième fille d'un père différent de la première, d'avec lequel elle se sépare rapidement. Depuis cette naissance, elle vit à l'hôtel avec l'enfant. La trajectoire de Mme O. montre comment les liens familiaux se rompent un à un suite à la migration, aux conflits, aux décès, au placement des enfants, aux séparations, etc. Certes, la rue est également la conséquence de difficultés sur le plan administratif et d'un manque de qualifications, mais c'est bien le déficit de soutien familial qui précipite dans l'errance.

Chez les hommes, le manque de support familial est tout particulièrement décisif. Comme l'ont montré Jean-François Laé et Numa Murard, le « grand célibataire » compte sur les personnages féminins de la famille pour faire face à la précarité résidentielle, tandis que le démembrement familial le pousse vers la rue (Laé et Murard, 1996). Olivier Schwartz a également constaté l'intensité des rapports mère/fils dans les milieux ouvriers et le fait que ces derniers se réfugient chez leur mère en cas de difficulté (Schwartz, 2002). Les hommes dont les mères ne sont plus présentes ne bénéficient donc plus de ce filet protecteur. Il est frappant de constater que, d'après l'enquête « Sans Domicile », ceux-ci ont plus fréquemment rompu les liens avec la famille que les femmes. 40,2 % des hommes n'ont aucun contact avec la famille alors que cela concerne 31,2 % des femmes. 40,1 % des premiers ont perdu leur mère alors que ce taux chute à 26,8 % chez les secondes. On pourrait supposer que ceci tient au différentiel d'âge entre hommes et femmes<sup>15</sup>, mais une régression logistique met en évidence que même lorsque l'on contrôle pour l'âge, le pays de naissance et le niveau d'instruction, les hommes ont un risque significativement plus élevé que les femmes d'avoir perdu leur mère. Cette perte les ébranle particulièrement : ne bénéficiant pas de certains soutiens institutionnels spécifiques réservés aux femmes dont il sera question plus loin, cet événement tragique les précipite dans la précarité résidentielle pour peu qu'ils cumulent les difficultés d'insertion professionnelle, les problèmes de santé et une faible qualification. Le lien conjugal joue également un rôle déterminant et on va voir que son délitement peut précipiter les conjoints isolés vers la rue.

## Quand le lien conjugal se délite

Au-delà du « lien de filiation », les relations conjugales sont fréquemment mises à mal. 16 % des utilisateurs de services d'aide ont divorcé alors que ce taux s'élève à seulement 7,9 % chez les personnes de 15 ans ou plus dans la population logée<sup>16</sup>. 31,1 % des enquêtés ayant perdu leur logement ont quitté les lieux suite

<sup>15</sup> Chez les femmes enquêtées, l'âge médian est de 36 ans alors qu'il s'élève à 42 ans chez les hommes.

<sup>16</sup> INSEE, 2012 : [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATTEF02311](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF02311)



à une séparation avec le conjoint et 5,3 % suite à des violences conjugales. Les ruptures conjugales sont donc primordiales dans le processus de perte du logement. Elles arrivent avant les expulsions (10,8 %), la perte d'emploi (12,8 %), le congé donné par le propriétaire (7,5 %) et les migrations pour raison de travail (6,5 %), sachant que toutes ces raisons sont parfois imbriquées (Brousse, 2006).

Les séparations sont omniprésentes dans les récits recueillis lors des observations effectuées à la DLH et marquent une rupture forte dans la vie des personnes. « Ma galère, c'est depuis que j'ai quitté ma femme », explique M. D. Il n'a presque personne sur qui s'appuyer, même s'il est provisoirement hébergé par une amie. La solitude des hommes après une séparation constitue un leitmotiv, surtout pour ceux qui, suite à la migration, ont dû quitter une partie de leur famille. Parfois, la fragilisation est liée à l'accumulation des ruptures conjugales qui implique non seulement d'importants coûts financiers (Lemarchant, 2004), mais aussi une mobilité géographique et des ruptures de liens successives. M. U., qui exerce la profession de sapeur-pompier, raconte les péripéties de sa vie sentimentale qui l'ont conduit à se séparer de ses compagnes à quatre reprises. À chaque fois, il en résulte des hébergements chez des tiers et une mobilité géographique interrégionale qui le précarisent. À ses yeux, il est clair que sa situation actuelle (il est hébergé chez un ami) est liée à son instabilité conjugale. Dans les classes populaires où le risque de la rue est présent spécialement pour les hommes (Laé et Murard, 1996), l'éclatement de la cellule familiale constitue un facteur de précarisation.

Bien sûr, les femmes sont, elles aussi, affectées par les ruptures conjugales, mais cet événement intervient dans une moindre mesure dans le processus de perte du logement car, suite à la séparation, ce sont souvent elles qui conservent le logement, surtout quand il y a des enfants. Il arrive cependant qu'elles soient précipitées en dehors du foyer, notamment lorsqu'elles sont victimes de violences conjugales. C'est ce qui est arrivé à Mme F. Vivant précédemment dans l'appartement de fonction de son conjoint situé à Nanterre, elle a dû fuir avec ses enfants et s'est retrouvée sans domicile du jour au lendemain. Mme I., arrivée de Pologne il y a trois ans, a également souffert des mauvais traitements infligés par son mari. Elle évoque ces sévices dès la première minute de l'entretien et considère qu'il s'agit du point de départ ayant conduit à sa situation actuelle, marquée par l'errance d'hôtel en hôtel dans toute la région parisienne. Pour ces femmes, la privation de domicile fait suite à la fuite brutale de la cellule familiale. La rupture du lien conjugal, voire la menace qu'il constitue dans le cas des femmes battues, déclenche l'errance dans la ville de cette fraction précarisée des classes populaires.

D'une façon générale, les utilisateurs des services d'aide aux sans-domiciles souffrent donc d'un faible soutien familial par rapport aux catégories populaires logées. Le lien de filiation est chez eux dégradé et le noyau familial est souvent désagrégé. Cependant, des solidarités existent et aident à faire face aux difficultés. Le problème est que la précarité résidentielle contribue elle-même à la fragilisation de ce maigre entourage.

## L'entourage à l'épreuve de l'errance et du mal-logement

Malgré ce qui vient d'être dit, l'entourage familial des personnes rencontrant des difficultés de logement n'est pas inexistant et constitue fréquemment un point d'accroche. Si leurs relations avec la famille sont moins fréquentes que dans la population logée, 38,4 % ont tout de même des contacts plus d'une fois par mois (voir tableau 1). Des relations sont donc parfois maintenues et constituent un soutien non négligeable. Ce sont elles qui permettent de traverser un « coup dur », d'échapper à l'isolement social et forment une sorte d'« enveloppe protectrice » (Pichon, 2010).

Cependant, la précarité résidentielle contribue à « détricoter » les liens déjà mis à mal par les ruptures biographiques. En premier lieu, l'absence de domicile personnel peut conduire à l'éclatement du foyer. 40,8 % des personnes interrogées ont ainsi au moins un enfant âgé de moins de 15 ans qui ne vit pas avec elles. Plus la situation résidentielle est précaire, plus cette situation est courante : parmi les personnes ayant des enfants, 91,7 % de celles qui dorment dans des lieux non prévus pour l'habitation ont des enfants de moins de 15 ans qui ne vivent pas avec elles, ce taux chutant à 49,7 % pour les personnes logées à l'hôtel et à 58,7 % chez celles disposant d'un logement fourni par les institutions. Cette décohabitation, souvent contrainte, tient à divers évènements, notamment à la migration dans les cas où toute la famille ne s'exile pas en même temps, mais la privation de logement y contribue aussi. Dans l'attente de trouver un logement stable et de qualité, les enfants sont placés en institution ou chez un membre de la famille<sup>17</sup>. Mme F., sur les conseils de son assistante sociale, a par exemple accepté de placer ses enfants en foyer et ne les reprendra avec elle que quand elle aura un logement pour les accueillir. Quant à Mme J., une réfugiée politique qui a connu la rue et est actuellement hébergée au Palais de la Femme, l'absence de logement en France l'empêche de faire venir son fils cadet de Côte-d'Ivoire. Il arrive aussi que des couples soient mis dans l'impossibilité de vivre ensemble et se séparent temporairement. À la DLH, la volonté de cohabiter est souvent exprimée par les requérants. Au-delà du noyau familial, les relations avec la famille élargie sont également mises à mal. Par exemple, sans domicile personnel satisfaisant, il est difficile d'offrir l'hospitalité à ses proches, situations vécues très douloureusement par les immigrés pour lesquels l'hospitalité est au fondement des relations sociales (Boudimbou, 1991).

Les personnes qui demandent un logement social rêvent ainsi de mettre fin à l'instabilité qui caractérise leur existence. Obtenir un tel logement, c'est non seulement améliorer ses conditions de vie matérielles, mais c'est aussi recréer une cellule familiale et permettre le retour au foyer des membres temporairement écartés. On sait depuis longtemps que le logement ne se limite pas à une « boîte à habiter » (Murard et Zilberman, 1976) mais qu'il est aussi le support de liens sociaux et familiaux qui permettent de constituer un entourage (Lelièvre et Bonvalet, 2012). C'est bien cette dimension globalisante du logement qui fait défaut aux personnes fréquentant les services d'aide aux sans-domiciles et que celles-ci cherchent à restaurer. Tout le paradoxe est que l'engagement dans la « course au logement social » (Dietrich-Ragon, 2011) est tributaire de l'emprise de l'entourage familial.

## Recourir au logement social, un travail collectif, souvent féminin

Plus de la moitié des personnes interrogées dans l'enquête « Sans Domicile » tentent de trouver des solutions de logement pérennes. L'espoir de se loger dans le parc privé étant presque nul, la stratégie la plus commune consiste à s'inscrire sur les listes de demandeurs de logements sociaux, seul secteur où les loyers sont abordables<sup>18</sup>. Dans le même temps, 48,1 % des interviewés n'ont pas tenté d'accéder à un logement personnel l'année passée, soit qu'ils n'ont jamais effectué de démarche, soit qu'ils l'ont

<sup>17</sup> Si on considère le premier des enfants de la fratrie déclaré vivre à l'extérieur, 42,1 % de ces enfants vivent avec l'autre parent, 9,7 % avec un autre membre de la famille, 2,8 % sont placés dans une institution et 3,5 % dans une famille d'accueil. 81,2 % des enfants qui résident avec un autre membre de la famille vivent à l'étranger alors que plus de 90 % des enfants placés vivent en France.

<sup>18</sup> Ceci est particulièrement vrai dans les zones où les prix de l'immobilier sont très élevés. En Ile-de-France, les loyers sociaux sont en moyenne deux fois moins élevés que ceux du privé et jusqu'à quatre fois moins au centre de l'agglomération (AORIF, 2006).

abandonnée<sup>19</sup>. On va voir que les familles et ceux qui disposent de l'entourage familial le plus solide déposent plus de demandes et que les femmes exerçant une charge parentale font rarement défection.

## L'importance de la famille dans le dépôt de la demande

Pour postuler à un logement social, il faut avant tout estimer que son dossier a une chance d'être retenu par un bailleur. Sachant que la priorité est donnée aux familles et à l'enfance<sup>20</sup>, un grand nombre d'hommes célibataires et sans enfant ne croient pas qu'ils puissent obtenir un logement social car ils pensent que les familles seront toujours logées avant eux. À la DLH, la plupart des parents mettent leurs enfants en avant pour justifier la légitimité de leur demande. Les mères savent que le fait d'avoir des enfants constitue une protection face à la rue et les rend prioritaires aux yeux des institutions. Mme O. a vu sa prise en charge changer radicalement dès qu'elle a eu sa fille : « Je pense que je ne serai plus jamais à la rue tant que je serai avec ma fille », dit-elle soulagée. 40,1 % des personnes enquêtées qui vivent avec un enfant ont déposé une demande pour 24,3 % de celles qui vivent sans enfant. De fait, on se mobilise d'autant plus pour trouver un logement que cela concerne également des proches (une compagne, des enfants, etc.) (Pichon, 2010), et les travailleurs sociaux ont tendance à davantage soutenir les familles car, pour elles, les solutions d'hébergement sont inadaptées et ne peuvent qu'être temporaires.

De surcroît, le maintien de la demande dans la durée constitue un défi difficile à relever pour des personnes malmenées par la vie. C'est pourquoi la démarche est rarement initiée de façon autonome et s'effectue le plus souvent avec le soutien d'un tiers. Seuls 34,5 % des utilisateurs des services d'aide aux sans-domiciles ayant déposé une demande disent y avoir procédé sans l'aide de quiconque, sachant que les personnes minimisent souvent la portée de l'assistance apportée par leur entourage. 56,4 % déclarent avoir bénéficié de l'aide d'une assistante sociale ou d'un éducateur et 4,9 % de l'aide d'un membre de la famille, d'amis ou de connaissances. Plus les individus sont entourés et entretiennent des liens familiaux forts, plus ils déposent une demande de logement social. 17,5 % des personnes qui n'ont aucun contact avec leur famille ont effectué une démarche, 32,7 % de celles qui ont un contact au moins une fois dans l'année mais moins d'une fois par mois et 35,8 % de celles qui ont davantage de contacts. La régression modélisant la probabilité de déposer une demande confirme l'effet qu'exerce l'entourage familial. Toutes choses égales par ailleurs, avoir des contacts avec la famille augmente les chances de faire une démarche (tableau 4 en annexe). Au contraire, l'isolement accroît le risque de non-recours. Concrètement, la famille contribue à motiver les personnes se trouvant en situation difficile et peut les assister dans leur demande. À la DLH, il n'est pas rare que les demandeurs aient été orientés par un parent ou un autre membre de la famille. Il arrive même que les tiers déposent le dossier pour le candidat. On sait aussi qu'avoir des connaissances logées dans le parc social incite à suivre une voie similaire (Dietrich-Ragon, 2013), d'où l'importance d'avoir maintenu ce type de relations. L'entourage influence donc directement les personnes et les décide à constituer un dossier. Pour finir, on va voir que, dans cette lutte pour se voir proposer un logement autonome, les femmes, surtout quand elles sont mères, se situent en première ligne.

<sup>19</sup> Pour être inscrit sur les listes des demandeurs de logements sociaux, il est nécessaire de maintenir la demande en la renouvelant chaque année, sans quoi celle-ci devient caduque et est alors annulée.

<sup>20</sup> La situation familiale est le paramètre qui explique le mieux la probabilité d'être sans-domicile plutôt que locataire d'un logement HLM (Brousse *et al.*, 2008). Concernant le recours DALO, il apparaît également que les demandes des célibataires sans enfant sont disqualifiées (Weill, 2013).

## Le rôle des mères : recréer le foyer et l'entourage

Dans les catégories populaires, les mères représentent la figure tutélaire fondamentale de la vie familiale, dont elles ont à la fois la charge et le gouvernement (Schwartz, 2002). Ceci explique que ce soit souvent elles qui se démènent pour reconstituer l'espace domestique et qu'elles soient donc particulièrement motivées pour l'obtention d'un logement social. 21,9 % des hommes ont effectué une demande pour 38,5 % des femmes. 20,6 % des pères sont dans ce cas pour 41,3 % des mères. Même quand ils sont en couple, on observe une différence : 28,7 % des hommes en couple avec enfant(s) ont déposé une demande pour 47 % des femmes en couple avec enfant(s). À autres caractéristiques contrôlées, le sexe exerce une influence significative dans la probabilité de déposer une demande : toutes choses égales par ailleurs, les femmes ont une plus forte probabilité de solliciter un logement social que les hommes (tableau 4 en annexe). Ceci confirme les résultats d'autres études montrant que les femmes sans-domicile sont plus nombreuses que les hommes à avoir des contacts avec les institutions sociales (Damon, 2002 ; Marpsat, 1999). Celles-ci, surtout quand elles sont mères, sont donc en première ligne dans la lutte pour l'accès au logement social qui représente la seule façon de réhabiliter une vie de famille inévitablement détériorée par la vie à l'hôtel, en foyer et dans toutes les formes d'habitat précaire. Obtenir un tel logement, c'est retrouver une stabilité résidentielle, la possibilité de cuisiner, permettre aux différents membres de la famille de disposer d'une chambre et de l'espace nécessaire à l'épanouissement personnel, sans parler du confort et de la salubrité. La demande peut aussi être motivée par le projet de reconstituer le foyer quand il est temporairement éclaté. Dans les entretiens avec les mères sans domicile, l'éloignement des enfants constitue un sujet extrêmement douloureux. Mme F. rêve d'obtenir une HLM qui lui permettra de vivre à nouveau avec son fils et sa fille placés. De même, tout le projet de Mme O. tourne autour de la volonté de reprendre sa fille qui vit chez une famille d'accueil.

Les pères souffrent bien sûr aussi de la séparation avec les enfants mais, dans leur cas, ces derniers sont très souvent restés aux côtés de leur mère. Alors que dans 56,9 % des cas les enfants des pères enquêtés qui ne vivent pas avec eux habitent chez leur mère, seuls 18,7 % des enfants des mères dans cette situation habitent chez leur père<sup>21</sup>. Pour les femmes, les enfants sont beaucoup plus souvent placés provisoirement soit chez un membre de la famille (dans 17,1 % des cas) soit dans une institution ou un foyer (dans 5,4 % des cas) soit encore dans une famille d'accueil (dans 6,5 % des cas). En d'autres termes, les femmes ont plus que les hommes à faire face à la nécessité de devoir trouver un logement pour que les enfants puissent retrouver leur famille et sortir d'un placement provisoire, tandis que pour les hommes l'enjeu se situe plutôt dans le fait de disposer d'un logement pour pouvoir les accueillir ponctuellement, par exemple le week-end dans le cas d'une garde partagée.

## Conclusion

L'entourage familial joue donc un rôle important dans les processus conduisant à la précarité résidentielle ou permettant d'en sortir. Pour diverses raisons (difficultés durant l'enfance, divorce, migration, etc.), les personnes fréquentant les services d'aide aux sans-domiciles ont vu leurs liens se distendre.

<sup>21</sup> On a ici considéré le premier enfant de la fratrie, mais les chiffres sont très proches pour les éventuels frères et sœurs.

Privées d'une famille aidante, elles se retrouvent dépendantes des institutions pour se loger ou à la rue quand elles passent au travers des mailles du filet de la prise en charge. Or, le réseau familial est déterminant pour sortir de la situation d'exclusion liée au logement. D'un certain point de vue, le recours au logement social constitue une démarche collective tout autant qu'individuelle. Il est lié à l'insertion dans un maillage relationnel, dont la famille constitue une donnée forte, et institutionnel (travailleurs sociaux) et est largement porté par les mères qui se battent pour la reconstitution du foyer. Au contraire, l'individu qui ne bénéficie plus de cet entourage ne fait pas valoir ses droits faute du soutien qui lui permettrait d'initier la démarche et de persister dans sa demande. Dans un contexte où le logement social représente l'une des rares portes de sortie face à la rue, le fait que le recours à cet habitat s'inscrive dans un processus de mobilisation des liens familiaux permet de mieux saisir l'impasse dans laquelle se trouvent certaines personnes sans-domicile ou mal-logées. D'un côté, elles ont rompu les liens avec le clan familial, ce qui a conduit à leur marginalisation résidentielle ; de l'autre, sans l'aide de cet entourage, elles sont en difficulté pour se réinsérer sur le marché résidentiel. Au contraire, les personnes en perte d'autonomie mais qui parviennent à un moment donné à remobiliser un entourage aidant sont celles qui ont le plus de chances de s'en sortir. La privation de domicile constitue donc une conséquence de la pauvreté mais aussi, et peut-être surtout, de la perte des protections relevant d'une part des liens familiaux et d'autre part des institutions qui n'apportent plus le soutien nécessaire pour la recherche d'un toit. Cette conclusion confirme les constats de Warin selon lesquels, avant de recourir à des supports sociaux sous forme de droits, il convient d'abord de (re)donner aux individus des supports relationnels (Warin, 2009). Pour les personnes utilisatrices des services d'aide, la question des liens mériterait d'être davantage prise en compte et traitée au même plan que les autres facteurs d'intégration résidentielle que sont le travail ou les ressources économiques.

## Bibliographie

- Anselme M. 1988. *Les réseaux familiaux dans le parc HLM, premier constat*, Cahiers de l'INED, Travaux et Documents, PUF.
- AORIF (Union sociale pour l'habitat d'Ile-de-France) 2006. *Chiffres clés – le logement social en Île-de-France*.
- Bonvalet C., Lelièvre E. (dir.) 2012. *De la famille à l'entourage, L'enquête Biographie et entourage*, Paris, éditions de l'INED.
- Bonvalet C., Gotman A. (dir.) 1993. *Le logement, une affaire de famille*, Paris, L'Harmattan, coll. « Villes et entreprises ».
- Bonvalet C. 1994. *Logement, mobilité et populations urbaines*, Cahiers du Pir-Villes, CNRS éd.
- Boudimbou G. 1991. *Habitat et modes de vie des immigrés africains en France*, Paris, L'Harmattan, coll. « Habitat et sociétés ».
- Bouillon F. 2009. *Les mondes du squat*, Paris, PUF, coll. « Partage du savoir ».
- Brousse C. 2006. *Devenir sans-domicile, le rester : rupture des liens sociaux ou difficultés d'accès au logement*, *Économie et statistique*, n° 391-392, p. 35-64.
- Brousse C., Firdion J.-M., Marpsat M. 2008. *Les sans-domicile*, Paris, La découverte, coll. « Repères », n° 523.
- Damon J. 2002. *La question SDF*, Paris, PUF.

- Dietrich-Ragon P. 2013. *Classement, déclassement, reclassement sur le marché résidentiel. L'exemple des occupants de logements dégradés parisiens*, *Revue française de sociologie*, n° 54-2, p. 369-400.
- Dietrich-Ragon P. 2013. *Qui rêve du logement social ?*, *Sociologie*, N° 1, vol. 4, p. 19-42.
- Dietrich-Ragon P. 2011. *Le logement intolérable*, Paris, PUF, coll. « Le lien social ».
- Driant J.-C., Casteran B., O'Prey S. 2008. *Les conditions de logement des ménages jeunes*, Les travaux de l'observatoire, 2007-2008, [onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Driant-Casteran.pdf](http://onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Driant-Casteran.pdf).
- Firdion J.-M. 2006. *Influence des événements de jeunesse et héritage social au sein de la population des utilisateurs des services d'aide aux sans-domicile*, *Économie et Statistique*, n° 391-392, p. 85-114.
- Firdion J.-M., Marpsat M. 2014. *Le lien familial des personnes sans domicile : entre soutien et obstacle*, in Paugam P. (dir.), *L'intégration inégale, Force, fragilité et rupture des liens sociaux*, Paris, PUF, coll. « Le lien social », p. 77-96.
- Fréchon I. 2013. *Processus d'entrée et de sortie d'une situation de vulnérabilité. Le cas des « enfants placés » et des « sans-domicile »*, in Bresson M., Geronimi V., Pottier N., *La vulnérabilité : questions de recherche en sciences sociales*, Academic Press Fribourg, p. 107-122.
- Gotman A. 1999. *Géographies familiales, migrations et générations*, in Bonvalet C., Gotman A., Grameyer Y. (éds.), *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, Paris, PUF-INED, coll. Travaux et documents, cahier n° 143, p. 69-133.
- Grafmeyer Y. 2010. *Approches sociologiques des choix résidentiels*, in J.-Y. Authier, C. Bonvalet, J.-P. Lévy (dir.), *Élire domicile, La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 35-52.
- Honig M., Filer R. K. 1993. *Causes of intercity variation in homelessness*, *American Economic Review*, 38, p. 248-255.
- Hoggart R. 1970. *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».
- Institut d'Aménagement et d'Urbanisme, 2011. *La demande de logements locatifs sociaux en Île-de-France en 2010*.
- Laé J.-F., Murard N. 1996. *Célibataire à la rue*, *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 113, p. 31-39.
- Lemarchant C. 2004. *La famille dans la société. Familles et inégalités sociales*, in *Famille(s) et politiques familiales*, Cahiers français, n° 322, p. 39-45.
- Lewis O. 1969 (1<sup>re</sup> ed. en anglais, 1965). *La Vida. Une famille portoricaine dans une culture de pauvreté : San Juan et New York*, Paris, Gallimard.
- Marpsat M. 1999. *Un avantage sous contrainte : Le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri*, *Population*, 54, n° 6, p. 885-932.
- Murard L., Zilberman P. 1976. *Le petit travailleur infatigable ou le prolétaire régénéré. Villes-usines, habitat et intimités au XIX<sup>e</sup> siècle*, *Recherches*, n° 25.
- Pan Ké Shon J.-L., 2003. *Isolement relationnel et mal-être*, *INSEE Première*, n° 931.
- Parizot I., et al. 2004. *Santé, inégalités et ruptures sociales, Enquête sur la santé et le recours aux soins dans les quartiers de la Politique de la ville du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris*, Rapport pour la Mission Ville de la Préfecture de Paris.
- Paugam P. (dir.) 2014. *L'intégration inégale, Force, fragilité et rupture des liens sociaux*, Paris, PUF, coll. « Le lien social ».
- Paugam S., 2005. *Détresse sociale et citoyenneté*, in Ballet D. (dir.), *Les SDF, visibles, proches, citoyens*, PUF, p. 241-253.

- Paugam S., 2002 (1<sup>re</sup> éd., 1991). *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, coll. « Quadrige ».
- Peretti-Watel P. 2006. *Lien social et santé en situation de précarité. État de santé, recours aux soins, abus d'alcool et réseau relationnel parmi les usagers des services d'aide*, *Économie et Statistique*, n° 391-392, p. 115-130.
- Pichon P. 2010. *Vivre dans la rue. Sociologie des sans domicile fixe*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, coll. « Sociologie » – Matières à penser.
- Schwartz O. 2011. *Peut-on parler des classes populaires ?*, [http://www.laviedesidees.fr/IMG/pdf/20110913\\_schwartz.pdf](http://www.laviedesidees.fr/IMG/pdf/20110913_schwartz.pdf)
- Schwartz O. 2002, *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF, coll. « Quadrige ».
- Terrolle D. 2002. *La mort des SDF à Paris : un révélateur social implacable*, *Études sur la mort, L'Esprit du temps*, n° 122, p. 55-68.
- Warin P. 2009. *Une approche de la pauvreté par le non-recours aux droits sociaux*, *Lien social et Politiques*, n° 61, p. 137-146.
- Weill P.-E. 2013. *Sans toit ni loi ? Le droit au logement opposable. Recours à la justice administrative et rationalisation de l'action publique*, thèse de doctorat soutenue à l'université de Strasbourg.
- Young M., Willmott P. 1957. *Le village dans la ville*, Paris, Centre George Pompidou, Centre de création industrielle.

## Annexe

### Entretiens effectués avec des demandeurs de logements sociaux cités dans l'article

M. D. : 45 ans, divorcé, Algérien, hébergé chez une amie, chômeur, Levallois.

Mme E. : 55 ans, divorcée, 1 enfant, Française, hébergée par sa sœur, agent de service dans les écoles maternelles à la ville de Paris, Bouffémont (Val D'Oise).

Mme J. : 49 ans, veuve, 3 enfants, Ivoirienne (réfugiée politique), assistante de vie scolaire, centre d'hébergement, Paris.

Mme L. : 57 ans, divorcée, 2 enfants, Française, locataire, employée de la Ville de Paris, Créteil.

M. M. : 32 ans, divorcé, 1 enfant, Ivoirien, hébergé par un ami, magasinier (CDI), Paris.

Mme O. : 31 ans, séparée, 2 enfants à la DDASS, à l'hôtel, Ivoirienne, femme de chambre.

M. U. : 36 ans, divorcé, sans enfant, Français, hébergé par un ami, sapeur-pompier, Paris.

Tableau 2. Caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées en 2001 et 2012 (en pourcentage)

	2001	2012
<b>Âge</b>		
de 50	15,96	24,01
41-50	21,50	24,06
31-40	26,54	24,98
0-30	35,92	26,95
<b>État matrimonial</b>		
célibataire	63,95	63,75
marié/pacs	13,72	17,98
veuf	2,45	1,90
divorcé	19,03	16,37
<b>Sexe</b>		
Homme	67,85	61,80
Femme	32,15	38,20
<b>Situation résidentielle</b>		
locataires ou propriétaires	10,92	8,75
personnes payant l'hôtel	2,71	1,06
personnes en squat	1,14	0,73
logé par un tiers	7,78	4,98
sans domicile en centre	38,08	39,29
sans domicile à l'hôtel (payé par une structure)	3,56	10,31
sans domicile en logement	28,04	28,35
sans domicile dans un lieu non prévu pour l'habitation	6,29	5,61
autre logement précaire	1,48	0,91
<b>Occupation</b>		
travaille	27,40	22,77
chômeur	39,95	46,79
retraité	3,60	6,19
invalide	5,99	5,67
non autorisé à travailler	7,23	8,36
autre	16,26	10,22



	2001	2012
<b>CSP</b>		
ouvriers	36,13	32,38
employés	26,57	30,85
professions intermédiaires et cadres	7,60	10,14
Autre	5,51	4,56
jamais travaillé	24,18	22,08
<b>Situation familiale</b>		
en couple avec enfant	6,41	11,72
en couple sans enfant	6,13	7,93
seul	73,85	69,06
seul avec enfant	13,61	11,29
<b>Pays de naissance</b>		
France et DOM-TOM	65,1	57,50
UE15	2,40	1,68
autre Europe + ex-URSS	3,61	5,64
Maghreb	16,28	13,19
autre Afrique	10,50	19,13
autre	2,11	2,86

Source : enquête Sans Domicile, INSEE/INED, 2001 et 2012

Champ : France métropolitaine, agglomération de 20 000 habitants ou plus, personnes âgées de 18 à 65 ans. Personnes ayant fréquenté les services d'hébergement ou de distribution de repas chauds.

Note : Les données de 2001 et 2012 ne portant pas sur un champ parfaitement similaire (en 2012, le champ de l'enquête a été élargi, avec notamment la prise en compte des bénéficiaires de distributions de petit-déjeuner), des pondérations spécifiques ont été calculées pour permettre des comparaisons. Par conséquent, les chiffres présentés dans ce tableau pour 2012 diffèrent légèrement de ceux que le lecteur trouvera dans le reste de l'article où ils sont appliqués à l'ensemble du champ de 2012.

Tableau 3. Facteurs explicatifs de la probabilité de demander un logement social (régression logistique)

Variables	Coefficient	Significativité
<b>Intercept</b>	- 1,9852	***
<b>Présence d'enfant</b>		
<i>N'a pas d'enfant</i>	<i>Réf.</i>	
vit avec un/des enfant(s)	0,1870	n.s.
A un enfant mais ne vit pas avec lui	- 0,1701	n.s.
<b>Taille de l'agglomération</b>		
<i>Agglomération de Paris</i>	<i>Réf.</i>	
Agglomération de plus de 200 000 habitants	- 0,1110	n.s.
Agglomération de 20 000 à 200 000 habitants	- 0,4063	n.s.
<b>État matrimonial</b>		
<i>Marié ou pacs</i>	<i>Réf.</i>	
Célibataire	- 0,4302	***
Divorcé	- 0,4059	**
Veuf	- 0,7765	*
<b>Pays de naissance</b>		
<i>France</i>	<i>Réf.</i>	
Maghreb	- 0,4733	***
Autre Afrique	- 0,2624	*
Autre	- 0,7722	***
<b>Situation administrative</b>		
<i>Français ou étranger en situation régulière</i>	<i>Réf.</i>	
Sans papier <sup>1</sup>	- 1,1182	***
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>		
<i>Ouvrier non qualifié</i>	<i>Réf.</i>	
Employé qualifié	- 0,1706	n.s.
Employé des services	0,0452	n.s.
Indépendant	- 0,6185	*
Ouvrier qualifié	- 0,2083	n.s.
Profession intermédiaire ou cadre	- 0,2366	n.s.
Autre	- 0,8266	*
N'a jamais travaillé	- 0,5488	***
<b>Âge</b>		
<i>41-50 ans</i>	<i>Ref.</i>	
0-30 ans	- 0,3218	**
31-40 ans	- 0,00377	n.s.
Plus de 50 ans	- 0,0292	n.s.

Variables	Coefficient	Significativité
<b>Niveau de loyer dans le département<sup>2</sup></b>		
10-15 €/m <sup>2</sup>	Ref.	
7-9 €/m <sup>2</sup>	- 0,9018	***
9-10 €/m <sup>2</sup>	0,9946	***
> 15 €/m <sup>2</sup>	0,2065	n.s.
<b>Contacts avec la famille</b>		
Contacts au moins une fois dans l'année mais moins d'une fois par mois	Ref.	
Pas de contact depuis au moins 1 an	- 0,4045	***
Contacts plus d'une fois par mois	0,1918	*
<b>Contacts avec les amis</b>		
Contacts au moins une fois dans l'année mais moins d'une fois par mois	Ref.	
Pas de contact depuis au moins 1 an	- 0,4696	**
Contacts plus d'une fois par mois	- 0,2503	n.s.
<b>Contacts avec une assistante sociale</b>		
N'a pas d'assistante sociale	Ref.	
L'a vue il y a plus d'1 an	0,6920	**
L'a vue il y a moins d'1 mois	1,1925	***
L'a vue il y a 1 mois à 1 an	0,9353	***
<b>Situation résidentielle</b>		
Lieu non prévu pour l'habitation	Ref.	
Dortoir ou chambre fourni par les institutions	0,8184	***
Hébergé par un tiers ou hôtel non payé	1,2425	***
Hôtel payé	0,9029	***
Logement fourni par institutions	1,1810	***
Logement à soi	- 0,0491	n.s.
<b>Sexe</b>		
Homme	Ref.	
Femme	0,5987	***
<b>Situation sur le marché du travail</b>		
Ne travaille pas	Ref.	
Travaille	0,4792	***

<sup>1</sup> L'enquête ne dit pas si les personnes étaient sans-papiers ou non. Cependant, on peut supposer que les personnes déclarant à la fois être nées à l'étranger et ne pas être autorisées à travailler se trouvent dans une telle situation.

<sup>2</sup> Pour la création de cette variable, on s'est référé au niveau de loyer moyen dans le département où vit l'enquêté.

\* P < 0.05 ; \*\* P < 0.01 ; \*\*\* P < 0.001 ; n.s. : non significatif.

Source : enquête Sans Domicile, INSEE/INED, 2012

Champ : France métropolitaine, agglomération de 20 000 habitants ou plus, personnes âgées de 18 à 65 ans. Personnes ayant fréquenté les services d'hébergement ou de distribution de repas chauds.

Effectif : 4 419

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, les personnes enquêtées qui vivent avec au moins un enfant ont significativement plus de chances d'avoir déposé une demande de logement que celles qui n'ont pas d'enfant.